

## LES + DE LA FORMATION

- + Vous appréhendez les enjeux et développerez les aptitudes relationnelles pour bien préparer le retour et accompagner le salarié et son équipe.
- + En tant que manager, vous faciliterez la réintégration du salarié ce qui contribuera, à réduire l'absentéisme et développer l'engagement et la performance de votre équipe.



0,5 à 1 jour



de préférence en présentiel

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**Avoir** une vision globale des enjeux et des impacts de la maladie et du handicap sur l'activité professionnelle.

**Maîtriser** les étapes clés de la préparation et de l'accompagnement de la reprise du travail d'un travailleur en situation de handicap.

**Adapter** sa posture et sa communication avec le collaborateur en situation de handicap et l'équipe.

**Savoir identifier** les acteurs ressources/relais.

**S'initier** à la méthodologie du codéveloppement entre pairs.

**PUBLIC** : Cadres ou managers opérationnels. Directeurs des ressources humaines, responsables ressources humaines, référents handicap.

## PROGRAMME

### Les enjeux de la reprise et du maintien dans l'emploi

- Les impacts de la maladie et du handicap sur le travail
- Plans organisationnels, économiques et humains
- Les dispositifs et les acteurs de santé impliqués (HandiEM et aides de droit commun)

### Élaborer le plan de reprise

- Les étapes-clés dans la préparation et le suivi de la reprise
- Les points d'étape et les objectifs adaptés
- Les signaux d'alerte et les dysfonctionnements dans l'équipe

### Conduire les entretiens de reprise

- Ses freins
- Une communication et une écoute active
- Les règles de confidentialité liées à la santé

### Développer de nouvelles pratiques managériales

- Méthodologie du codéveloppement au sein d'un groupe de pairs

**INTERVENANTS** : Un intervenant spécialiste du handicap du groupe PREVIA

**PÉDAGOGIE** : Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.

**PRÉREQUIS** : Ces formations sont dédiées uniquement aux entreprises du médicament (IDCC 176)

